



Le présent document contient des informations importantes destinées aux investisseurs de ce fonds. Son contenu n'est pas publicitaire. Ces informations sont prescrites par la loi pour vous expliquer la nature de ce fonds et les risques auxquels un investissement dans ce fonds vous expose. Nous vous recommandons de lire ce document pour pouvoir prendre des décisions d'investissement en connaissance de cause.

Ethna-DYNAMISCH - SIA CHF-T

ISIN: LU1939236318

Le fonds est géré par ETHENEA Independent Investors S.A..

Objectifs et politique d'investissement

La politique d'investissement du fonds vise principalement à réaliser une plus-value intéressante en euros, en tenant compte des critères de stabilité de la valeur, de sécurité du capital et de liquidité de l'actif du fonds.

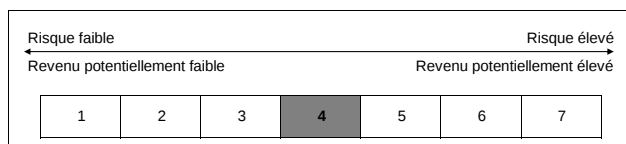
Le fonds investit son actif dans des titres de toutes sortes, parmi lesquels figurent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats, d'autres fonds et des dépôts à terme. L'investissement dans des certificats représentatifs de marchandises (p. ex. métaux précieux, matières premières) ne doit, à cet égard, pas excéder 20 % de l'actif du fonds. La part des actions, des fonds en actions et des titres assimilés à des actions peut aller jusqu'à 100% de l'actif net du fonds. Conformément aux "Restrictions d'investissement conformes au droit fiscal", il s'agit d'un fonds multi-actifs. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10 % de l'actif du fonds. Le fonds peut avoir recours à des instruments financiers, dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (« produits dérivés ») afin de couvrir ou d'accroître son actif.

Des informations détaillées relatives aux possibilités de placement du fonds susmentionnées et le cas échéant à d'autres solutions de placement sont disponibles dans le prospectus actuellement en vigueur.

Les investisseurs peuvent en principe demander le rachat de leurs parts chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre. Le rachat des parts peut être suspendu si des circonstances exceptionnelles le justifient dans l'intérêt des investisseurs.

Ce fonds ne distribue pas ses bénéfices aux investisseurs, mais les réinvestit.

Profil de risque/rendement



Les données historiques utilisées aux fins du calcul de l'indicateur synthétique ne sauraient constituer une indication fiable du profil de risque/rendement futur de la catégorie de parts. Le classement concerné peut faire l'objet de modifications et donc changer au fil du temps. Même la catégorie la plus faible ne peut être assimilée à un investissement sans risque.

Cette catégorie de parts a été classée dans la catégorie de risque précitée car le prix de ses parts est soumis à des fluctuations moyennes et par conséquent, ses opportunités de gains, mais aussi son risque de perte peuvent être modérés.

Il peut arriver, lors du classement de la catégorie de parts dans une catégorie de risque, que tous les risques ne soient pas pris en compte en raison du modèle de calcul utilisé. Vous trouverez une présentation détaillée à la section « Remarques concernant les risques » du prospectus. Les risques suivants n'influencent pas directement ce classement, mais peuvent revêtir une certaine importance pour le fonds:

Risque de crédit:

Le fonds peut investir une partie de son actif dans des obligations. Les émetteurs de ces obligations peuvent par exemple devenir insolubles, supprimant alors tout ou partie de la valeur des obligations.

Risque de liquidité:

Le fonds peut investir une partie de son actif dans des titres qui ne sont pas négociés sur une bourse ou un marché similaire. Il peut dès lors être difficile de trouver un acheteur pour ces titres à court terme. Aussi le risque de suspension du rachat des actions peut-il augmenter.

Risque de contrepartie:

Le fonds peut conclure différentes opérations avec des partenaires contractuels. Or, si une contrepartie devient insolvable, il se peut qu'elle n'acquitte plus ses créances à l'égard du fonds ou qu'elle n'en acquitte qu'une partie.

Risque lié au recours aux instruments dérivés:

Le fonds peut utiliser des instruments dérivés aux fins mentionnées ci-dessus sous « Politique d'investissement ». Les opportunités accrues qui leur sont propres s'accompagnent de risques de pertes supérieurs. Une couverture contre les pertes au moyen d'instruments dérivés peut également diminuer les perspectives de bénéfices du fonds.

Risque opérationnel et risque de conservation:

Le fonds peut être victime de fraude ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs de collaborateurs de la société d'investissement ou de tiers externes ou des dommages découlant d'événements externes tels que des catastrophes naturelles. La conservation des actifs, notamment à l'étranger, peut s'accompagner d'un risque de pertes résultant de l'insolvabilité, d'enfreintes au devoir de diligence ou du comportement abusif du dépositaire ou d'un sous-dépositaire.

Coûts

Coûts uniques avant et après l'investissement

Commission d'émission	5,00%
Commission de rachat	0,00%

Il s'agit ici du montant le plus élevé pouvant être ajouté à la valeur des parts avant votre investissement ou déduit avant le versement du prix de rachat. Votre conseiller financier vous informera des valeurs actuelles.

Coûts mis à charge du fonds au cours du dernier exercice

Coûts permanents	1,15%
-------------------------	--------------

Cette valeur résulte d'une estimation car la catégorie d'actions n'a pas encore fait l'objet d'un exercice complet. Elle peut varier d'une année sur l'autre.

Coûts mis à charge du fonds dans certaines circonstances

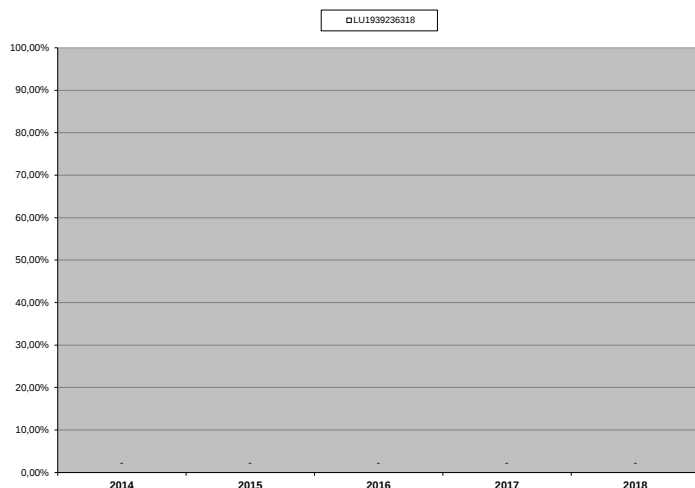
Coûts liés à la performance du fonds:

Jusqu'à 10 % de toute hausse de l'actif du fonds au-delà de 7 %, pour autant que les dépréciations antérieures aient été compensées. Le paiement est effectué une fois par an.

Les coûts assumés par l'investisseur sont alloués au fonctionnement du fonds et utilisés pour sa gestion, sa commercialisation et sa distribution. L'imputation des coûts diminue le potentiel de croissance des investissements du fonds.

Une commission éventuelle calculée sur les résultats ainsi que les frais de transaction engendrés, à l'exception des coûts de transaction de la banque dépositaire, ne sont pas pris en compte dans la rubrique «Coûts permanents».

Performance passée



La catégorie de parts a été lancée en 2019.

Etant donné que le lancement de la catégorie de parts est récent, aucune donnée utile sur la performance passée ne peut être mise à votre disposition ici.

Informations pratiques

La banque dépositaire du fonds est DZ PRIVATBANK S.A., sise 4, rue Thomas Edison, Strassen, Luxembourg.

Les copies des prospectus d'émission (y compris les règlements de gestion), les informations principales concernant l'investisseur ainsi que le rapport annuel et le rapport intermédiaire peuvent être envoyés gratuitement par la représentante, IPConcept (Schweiz) AG, Münsterhof 12, boîte postale, CH-8022 Zürich. L'organisme payeur en Suisse est la DZ PRIVATBANK (Schweiz) AG, Münsterhof 12, boîte postale, CH-8022 Zürich.

D'autres informations pratiques ainsi que le dernier prix des parts sont disponibles gratuitement à tout moment sur le site Internet de la société de gestion ainsi qu'auprès des agents susmentionnés. De plus, les détails de la politique de rémunération actuelle, y compris une description de la façon dont la rémunération et les autres avantages sont calculés, et l'identité des personnes compétentes pour la répartition de la rémunération et des autres avantages, y compris la composition de la commission de rémunération, si une telle commission existe, sont gratuitement disponibles sur le site Internet de la société de gestion ainsi qu'au format papier auprès des agents susmentionnés. L'adresse du site Internet de la société de gestion est www.ethenea.com.

Les dispositions fiscales en vigueur dans le pays d'origine du fonds sont susceptibles d'influencer votre situation fiscale personnelle. Veuillez faire appel aux services de votre conseiller fiscal en relation avec les effets fiscaux d'un investissement dans le fonds.

La société de gestion ne peut être tenue responsable que sur la base d'une explication contenue dans le présent document qui serait trompeuse, incorrecte ou incompatible avec les parties correspondantes du prospectus.

Ces informations importantes décrivent une catégorie de parts du fonds. Des renseignements sur l'ensemble des catégories de parts du fonds, le cas échéant, figurent dans le prospectus et les rapports.

Il est normalement possible d'échanger les parts de la catégorie de parts contre celles d'une autre catégorie de parts. De plus amples informations sur les options de conversion éventuelles et sur les coûts liés sont fournies dans le prospectus de vente.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg, où il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Ces informations importantes s'adressent aux investisseurs et datent du 01.07.2019.